

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 28 AVRIL 2014 à 20H30

L'an deux mille quatorze, le 28 Avril à 20h30, le Conseil Municipal d'AURIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, Maire.

Date de la convocation : 18/04/2014

Présents : MM. Mohamed BENHAMOUCHE, Monique CHAMBON, Julien CHEVREL, Patricia FEDOU, Christian GARRIGUES, Stéphane ISELLE, Didier MARTORELL, Dominique VAN DER

MERWE, Lionel VIGNA

Excusé : M. Denis BOUVIER-GARZON qui a donné procuration à Mme Sandrine VERCRUYSSÉ

La séance est ouverte à 20h55.

* * *

1) ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Maire s'enquiert d'un secrétaire de séance.

Monsieur Didier MARTORELL propose sa candidature.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

· Approuve le vote à main levée en vue de l'élection du secrétaire de séance,

· **Elit** : Monsieur Didier MARTORELL comme secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 07/04/2014

Rapporteur : Madame la Maire.

Madame la Maire propose d'approuver le compte-rendu des débats du précédent Conseil Municipal (07/04/2014).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R. 2121-9. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** sans remarque le compte-rendu de la séance du 07/04/2014.

3) MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Madame la Maire.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu'il est proposé de rajouter un point à l'ordre du jour :

- « La désignation des représentants de la commission des impôts direct ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** cette modification de l'ordre du jour de la séance.

4) PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2014 (à consulter en Mairie)

Pour la présentation du budget de la commune, Madame la Maire distribue un dossier à chaque élu comprenant les documents suivants :

- Section de fonctionnement – détail des recettes,

- Section d'investissement – détail des dépenses,

- Section d'investissement – détail des recettes

Madame la Maire indique que le budget est en équilibre en fonctionnement (recettes/dépenses) et également en investissement (recettes/dépenses). Ensuite, elle énonce le détail des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement puis le détail des dépenses et des recettes de la section d'investissement.

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractères général

Chap 011

128 475,58

Charges de personnel

Chap 012

42 800,00

Autres charges gestion

Chap 65

96 200,00

Charges financières

Chap 66

750,00

Total

268 225,58

Recettes

Produits des services

Chap 70

796,00

Impôts et taxes

Chap 73

95 600,00

Dotations et compensations

Chap 74

63 350,00

Autres produits de gestion

Chap 75

500,00

Produits exceptionnels

Chap 77

1 000,00

Atténuation de charges

Chap 013

1 000,00

S/total

162 246,00

Excédent 2013

002

105 979,58

Total

268 225,58

Investissement

Dépenses

Emprunts

Chap 16

3 278,95

Immob en cours

Chap 23

243 707,45

S/total

246 986,40

Restes A Réaliser 2013

Chap 11

7 223,31

Total

254 209,71

Recettes

Soldes investissement reporté

001

225 238,71

Dotations et compensations

Chap 10

28 971,00

Total

254 209,71

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget à l'unanimité : 11 voix dont 1 par procuration.

**5) DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION
DES TRANSFERTS DE CHARGES**

Madame la Maire rappelle que la Communauté de Communes Cœur Lauragais a opté pour le régime de fiscalité professionnelle unique. Conformément à l'alinéa IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges a été créée entre Cœur Lauragais et les Communes membres.

Madame la Maire précise que le Conseil de Communauté a fixé le nombre de représentants communaux à un par Commune.

Madame la Maire propose donc au Conseil de désigner le représentant de la Commune au sein de cette Commission.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame la Maire et après avoir délibéré, désigne Monsieur Mohamed BENHAMOUCHE en qualité de représentant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges à l'unanimité.

Pour : 11 (dont 1 par procuration).

6) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Madame la Maire indique qu'il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs dans la commune d'AURIN.

Commissaires titulaires

FEDOU

Huguette

En Favoua

31570 AURIN

22/03/1956

DELMAS

Jean-Michel

La Bourdette

31570 AURIN

02/01/1958

RIGAL

Maurice

En Cramagnol

31570 AURIN

08/11/1943

LATAPIE

Claude

Laule

31570 AURIN

10/06/1942

BOSC

Cendrine

Chemin du Bois

31570 AURIN

17/07/1965

GIRAUDY

Bertrand

La Frayssinette

31570 AURIN

26/10/1957

MARTY

Maurice

24 rue des Iris

31400 TOULOUSE

03/09/1947

LAURETTE

Géraldine

Chemin des Barthes

31570 AURIN

11/06/1968

TISSANDIER

Béatrice

Bacchus

31570 AURIN

07/04/1973

BENHAMOUCHE

Mohamed

Saint-André

31570 AURIN

21/10/1954

GARRIGUES

Christian

Le Bureau

31570 AURIN

27/10/1944

MARTORELL

Didier

La Tuilerie

31570 AURIN

21/03/1961

Commissaires suppléants

SAUNAL

Jean-Louis

Jean de Dieu

31570 AURIN

20/07/1939

DEGIOVANNI

Christiane

Le Tourondel

31570 AURIN

04/12/1951

MONTILLET

Pierre

La Garosse

31570 AURIN

14/12/1961

PELLETIER

Jean-Yves

127 rte de Labege

31000 TOULOUSE

13/11/1949

JOLI

Jean-Pierre

Chemin de la Pierre

31570 AURIN

30/08/1939

SERS

Jean-Paul

Bordeneuve

31570 AURIN

13/04/1953

RBALLAND

Franck

Le Coustou

31570 AURIN

21/02/1972

DE LA CROIX

DE RAVIGAN

Maryvonne

10 imp. Des Genêts

64140 LONS

28/04/1962

GARRIGUES

Antoine

Marquis de Sallmard

01390 TRAMOYES

27/01/1938

FABRE

Guilhem

Le Payroulet

31570 AURIN

23/06/1973

BREGEON

Nicolas

La Tuilerie

31570 AURIN

27/01/1973

VIGNA

Lionel

En Puntis

31570 AURIN

10/01/1973

7) ORGANISATION ELECTIONS EUROPENNES

Madame la Maire Présidente du bureau de vote souhaite mettre en place 3 permanences, chacune tenue par 1 adjoint et 2 élus.

8h00 à 11h30

11h30 à 15h00

15h00 à 18h00

Didier MARTORELL

Mohamed BENHAMOUCHE

Christian GARRIGUES

Julien CHEVREL

Monique CHAMBON

Patricia FEDOU

Lionel VIGNA

Stéphane ISELLE

Denis BOUVIER-GARZON

8) QUESTIONS DIVERSES

- Madame la Maire distribue un dossier à chaque élu comprenant les documents suivants :

· Dossier de présentation de Conseil de Communauté Cœur Lauragais,

· les 6 commissions.

- Repas Républicain le lundi 14 Juillet 2014.

- Fiche de mise à jour des coordonnées d'alerte (conditions météo) pour la Maire et les 3 adjoints.

- Présentation de la nouvelle composition du SIVU.

- Mise au point des convocations pour les réunions.

- Communication des cérémonies dans les communes des alentours.

- Pont du 8 mai 2014 accordé au personnel municipal.

- Cœur Lauragais organise une opération « nids de poule ».

Aurin y participera (commande de 3 tonnes d'enrobés),

la livraison est prévue le jeudi 22 mai 2014.

- Rencontre avec Monsieur PAGANIN, adjoint au responsable de l'unité d'aménagement et de planification afin de commencer notre réflexion sur le prochain document d'urbanisme :

· Le lundi 12 mai 2014 à 9h00,

· Planification et aménagement.

- Panneau d'information situé sur le bord de la RD1 détérioré et enlevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h15.